

ORDRE DU JOUR

De l'assemblée régulière du conseil municipal, laquelle se tiendra à huis clos, via conférence téléphonique, le **lundi 4 mai 2020**. Voici l'ordre du jour proposé pour cette séance.

- 1- Modalités de tenue de la séance
 - 2- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
 - 3- Acceptation du procès-verbal de la session tenue le 6 avril 2020
 - 4- Règlement numéro 2020-494 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux
 - 5- Vente partie de terrain à la Microbrasserie du Lac St-Jean
 - 6- Description technique servitude – aqueduc chemin des Chênes
 - 7- Contrat de réfection d'affichage touristique
 - 8- Embauche des étudiants – saison 2020
 - 9- Contrat marquage de la Véloroute 2020
 - 10- Contrat marquage de chaussée 2020
 - 11- Remplacement tracteur à attelage frontal
 - 12- Correspondance
 - 13- Rapports des comités
 - 14- Acceptation de la liste des comptes à payer et déboursés no 2020-05
 - 15- Hausse des coûts – services offerts aux résidences pour aînés
 - 16- Affaires nouvelles
-
-
- 17- Période de questions
 - 18- Levée de l'assemblée

Dany Dallaire
Directrice générale